[G. Pelikan]

4. LA VÉRITÉ A LA COMMISSION DES ONZE.

Humanum paucis vivit genus.

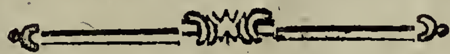
PHARSAL. LIB. V.

Le genre humain vit pour un petit nombre d'hommes.

La Vente de cet ouvrage, lorsqu'il parut, fut arrêtée à Paris et le libraire mandé au Comité de Sureté Générale. Dans le même temps, il fut prohibé par la Censure à Vienne avec beaucoup d'autres Ouvrages français dont on peut voir la liste dans le Magazin Encyclopédique 3e Année. Tom. 6. page 268.

A PARIS,

Chez DESENNE, Imprimeur-Libraire, Maison Egalité, nos. 1 et 2.



An 3e. de l'ère française.

ENVOI A LA COMMISSION.

COMPÈRES,

Eh bien ! ce grand discours d'hier, il est *cogné*, n'est-ce pas ? Mais vous attendiez-vous que Polichinelle, dès le lendemain, vous l'enverrait tout au long. Voici le fait.

J'étais vraiment abasourdi de ce qui m'était arrivé. Comment ! j'écris au Comité des finances une lettre où j'expose de bonne foi mes idées, comme tout bon patriote peut le faire, et vîte et vîte on met du monde à mes trousses. Le Comité de Sûreté générale m'écrit de me rendre sur-le-champ dans ses bureaux. J'arrive : on me présente à un Citoyen Représentant, qui me fait un accueil brusque, mais brusque, plus que brusque. J'avais l'air neuf comme un enfant, et peut-être s'amusait-il à m'effrayer; cequ'il y a de sûr, c'est que je ne savais à quelle sauce mettre ce vilain poisson. — C'est vous qui avez fait cela ? — Oui, citoyen. — *Lettre de Polichinelle*. . . . Ainsi vous mettez Polichinelle de niveau avec le Comité des finances ? — Citoyen, s'il n'y avait que les gens de niveau qui s'écrivissent, il y aurait bien moins de lettres qu'il n'y en a. — Allons, interroge le citoyen. En disant cela, le Représentant s'adressait au Chef de bureau,

qui m'avait présenté ; il lui laisse *mes pièces*, et il me tourne le derrière. Le citoyen délégataire du droit de m'interroger, me prie de le suivre, et je déclare avec un vrai plaisir, que sa figure, son ton et ses manières annonçaient la bonne foi, la douceur, la bienveillance mêmes : cependant je n'étais pas tranquille, et en me rassurant de mon mieux, je parcourais à sa suite un labyrinthe de bureaux, de corridors, qui ne finissait pas. Enfin, nous arrivons au cabinet de mon délégataire, où se trouvait un autre citoyen, simple commis, chargé d'écrire l'*interrogatoire* : les portes sont closes ; le scribe a fait sa marge, a taillé ses plumes; chacun est en place ; enfin, tout est prêt : je me trémousse un peu pour me rassurer, et je parle. —Citoyen, vous avez lu cette brochure ?—Non, citoyen.—Citoyen, je prends la liberté de vous observer que c'est une condition essentielle...—Citoyen, vous avez raison. Je passe les autres détails de cet interrogatoire, qui fut vraiment paisible, presque amical, au procédé près du citoyen scribe, qui faisait, par-ci par-là, ses petites observations *à charge*. Mon brave délégataire recevait paternellement mes réponses bien réservées, bien soumises, mais bien justificatives ; et cependant, lui et le sous-délégataire-scribe en venaient toujours à dire : *Mais on reconnaît toujours, dans cette lettre, un homme qui veut discréditer les assignats, et conséquemment perdre la république.* Cela commençait à m'impatienter ; je leur flanque au nez cet argu-

ment-ci : — Citoyens, c'est mon personnel que vous attaquez ; il faut donc que je vous réponde par un fait qui m'est personnel. Eh bien, en ventôse dernier, j'ai recueilli une petite succession ; j'y ai trouvé une somme en numéraire, et vîte je l'ai porté au trésor, en échange d'assignats : j'en peux montrer le reçu. Est-ce le fait d'un homme qui veut perdre la république, en discréditant sa monnoie ? — Le sous-délégataire resta coi, et le délégataire me souriant très-gracieusement : — Citoyen, ceci est vraiment un acte de patriotisme, etc. etc. Bref, il redescendit avec moi au Comité pour montrer ce grand interrogatoire au ou aux représentans : mais on était en grande affaire, et mon honnête compère (car il l'est celui-là, ou d'autres ne le seront jamais) me souhaita le bon soir. — Adieu, citoyen. (Puis affectant de son mieux l'air d'importance) soyez toujours prêt à vous représenter.... — Citoyen, assurément ; et je pris ma course.

J'étais resté là cinq grandes heures ; j'avais faim et je ne pus manger. Je remonte à mon galetas, et la tête dans mes deux mains, les coudes appuyés sur la table, mille choses roulaient dans ma cervelle. — Mais sont-ils fous ? Comment diable veulent-ils donc que je m'explique ? Il me vient une bonne idée ; je la leur présente sans façon, et voilà qu'ils me cherchent des poux à la tête. Eh ! qu'ont-ils donc ? Est-ce mon style bonace,

et aussi simple que mes idées, qui les effarouche? Ma foi, qu'ils s'arrangent; mais je ne pourrai jamais m'entortiller dans de grands mots; jamais Polichinelle n'écrira comme ces auteurs qui mettent dix pages où il n'en faudrait qu'une, qui enfilent de longues, longues phrases, et qui, pour ce qui est tout simple, plus souvent pour rien, font des emblêmes à n'en plus finir. Oh! gare à vous, messieurs, gare à vous.... Mais qu'entends-je?... Une voix bien douce, qui prononce mon nom... Eh! par où donc est elle entrée? Une jolie petite femme, nue comme un verre, mais avec la figure et le ton le plus modeste, me dit: — Polichinelle, veux-tu me rendre un service. — Cito?... Madame (je ne savais, ma foi, quel nom lui donner), vous devez croire... — Trêve de complimens! je suis LA VÉRITÉ. J'ai une visite à faire à la Commission des onze. Je sais que tu sténographies assez bien: j'aime les gens tout ronds, sur-tout ceux qui vont au fait, et ton plan de finances n'est pas si bête. Si tu veux, je te vas cacher dans mon nuage; tu écriras tout ce que je leur dirai, et, s'il y a lieu, tu leur enverras de ma part. Decide-toi; ce sont de bonnes gens, de braves compères, foi de Vérité. Et puis, que crains-tu? as-tu peur que je te fasse dire des sottises? — Non, ma souveraine; non, Déesse. Quel bonheur pour moi! Ah! courons-y, courons-y.

Eh bien, compères, vous doutiez-vous que

j'étais là, dans ce nuage? J'avais peur que le bruit de ma plume me trahît. Allons, tenez, recevez ce petit cadeau. La Vérité, qui n'est pas mécontente de la manière dont vous l'avez reçue, m'a dit de vous l'envoyer au plutôt. Compères, quelle maîtresse femme !

Mais vous ne savez pas tout mon bonheur ? Elle a été si contente de mon petit service, que le soir, en me quittant, elle m'a dit : — Polichinelle, je ferai quelque chose de toi. J'ai encore plus d'une visite à faire, mais je ne suis pas également bien reçue par-tout, ni en tout temps. Ceux que je vais voir ainsi quelquefois ont des caprices inconcevables ; par fois ils me reçoivent assez bien, rarement avec empressement, quelquefois assez mal, et quelquefois brutalement, oh ! bien brutalement ; souvent enfin, ils vont jusqu'à me faire signifier d'avance de ne pas oser paraître devant eux, ou qu'il en arriverait malheur. Mais patience ; j'attends les occasions. Car je suis bonne, vois-tu ; et ces petits ingrats de France, je les aime toujours. Au revoir, Polichinelle. — Et puis on m'a fait un petit coup de tête bien gracieux, et puis un béco sur le front... Oh ! je n'y étais plus.

Adieu, compères. Ma main est lasse d'avoir copié : je vais dormir. Dieu merci, je n'aurai plus besoin de composer et d'écrire : on ne s'effarouchera plus de mon style : ma bonne et belle pa-

tronne ne me laissera plus que la peine de copier. On ne me prendra plus pour un homme qui veut *perdre la république.* Polichinelle perdre la république ! . . Allons donc nous coucher : mais puisque la Vérité m'a dit, au revoir, Polichinelle, permettez que je vous dise aussi, au revoir, Compères.

MALÔ CLOUD POLICHINELLE.



.... dans cette étroite enceinte, au milieu d'un petit nombre d'hommes honnêtes discutant paisiblement et sans distraction sur les plus grands intérets, c'est la que la Vérité aime à se faire entendre ....

LA VÉRITÉ
A LA
COMMISSION
DES ONZE.

(La Vérité, portée sur un nuage, s'est introduite dans la salle où siégent les membres de la Commission ; son fidelle sténographe est aux pieds de la Déesse, caché par le même nuage, et écrit sur ses genoux avec une rapidité vigoureuse. Les onze Commissaires sont rangés autour d'une table, sur laquelle sont des plumes, de l'encre, des papiers et des brochures, et leurs attitudes diverses expriment une attention profonde ; la salle, simplement meublée, offre différens emblêmes de la Liberté et de l'Egalité.)

Je viens au milieu de vous ; le grand objet qui vous occupe, et dont vous sentez toute l'importance, l'Europe qui vous regarde en ce moment, votre réputation acquise, vos talens reconnus, l'esprit de sagesse et de modération qui paraît vous diriger ; enfin, après

tant de fautes et de malheurs, cette délibération paisible et lumineuse où se balancent les destinées d'un grand empire, que de motifs puissans pour m'attirer ici! J'y viens sans défiance et dans la joie de mon cœur. Je vous l'avouerai, je fuis constamment les assemblées nombreuses; le tapage et l'éclat des applaudissemens m'y est aussi funeste que le bruit sourd et confus des huées. Beaucoup d'hommes paraissent y agir, mais toujours trois ou quatre réellement y dominent la multitude : chacun de ces chefs qui se sent en spectacle, songe à bien jouer son rôle, et sur-tout à obscurcir ses rivaux. Ce n'est pas à faire bien qu'il s'attache, c'est à faire sensation; et dans cette disposition d'esprit, est-ce ma voix qu'il empruntera? Non. Mais dans cette étroite enceinte, au milieu d'un petit nombre d'hommes honnêtes, discutant librement et sans distraction sur les plus grands intérêts, c'est là que la Vérité aime à se faire entendre; c'est là et là seulement qu'elle peut se promettre des auditeurs attentifs, réfléchis et désintéressés.

DIEU protecteur de la France, de ce peuple toujours aimable, toujours intéressant, même dans ses excès et ses fautes, puisse ta fille remplir dignement ici la mission que tu lui imposes! Forcée de les ramener aux vrais principes, de leur rappeler des idées qu'ils ont perdues de vue, ou qu'ils écartent avec une sorte de contrainte, prête à ma voix cet accent persuasif et flatteur, à mes expressions cette nuance délicate, qui adoucit la sévérité du principe, sans en affaiblir l'énergie, qui

ramène l'esprit obstiné, détruit les fausses craintes du Politique ombrageux, et fortifie le sentiment par la raison, et la raison par le sentiment. Quel peuple mérita mieux d'attirer tes regards ? quelle occasion plus belle pour lui faire sentir ta puissante faveur ?

Ce que j'ai à vous dire, se réduit à peu de paroles : la vérité fuit les phrases et les longs discours.

Je vous vois assemblés pour proposer à la France les lois organiques d'une constitution libre, et le plan d'un gouvernement sage, d'un gouvernement qui convienne au peuple français, et qui remplisse son objet, en le rendant heureux. J'écarte des souvenirs affligeans; mais tout ce qui s'est passé en 1793 et depuis, m'autorise à donner à ce mot, *lois organiques*, une latitude telle que c'est réellement une constitution dans son entier que la France vous demande, et vous le sentez comme moi.

Dans cet état de choses, à quelle idée première devez-vous vous attacher ? A celle-ci.

On croit ce grand ouvrage bien compliqué, bien difficile; on se trompe : l'art de gouverner les hommes est de tous les métiers peut-être le plus facile à apprendre. On a fait de savantes théories, on a bâti de grands échafaudages, on s'est perdu dans une complication d'équilibres, dans des divisions et subdivisions de pouvoirs, et la machine s'est détruite par l'effet de cette complication même. — Remontez au grand objet de vos travaux actuels ; cet objet est

simple, et le bon sens vous indique les moyens également simples de le remplir.

Votre objet n'est-il pas d'assurer au peuple français son bonheur et sa liberté ? Or, un peuple est heureux et libre, quand un ambitieux, un mauvais citoyen quelconque ou un corps d'individus réunis n'y peut exercer un pouvoir destructeur, en vertu d'une force, soit réelle, soit d'opinion. La force réelle ou physique est celle que donne la direction arbitraire d'une force armée ; par elle, l'usurpateur enchaîne les bras des citoyens, et réprime leurs efforts. La force d'opinion, plus composée que la première, résulte, 1°. d'un grand éclat extérieur ; 2°. du silence absolu et forcé des amis de la patrie, qui ne peuvent ni parler, ni écrire, et dévoiler aux yeux du peuple toutes les injustices particulières dont se compose l'oppression générale ; par elle, l'usurpateur enchaîne les pensées ou les dirige vers son but, fait taire les uns et corrompt les autres. L'une de ces deux forces n'est rien, sans la seconde ; et de tout temps, les usurpateurs l'ont bien senti, puisqu'ils ont toujours cherché à les réunir : pour cela, qu'ont-ils fait ? D'abord ils se sont, de gré ou de force, procuré de l'or, ce moteur universel, ce signe représentatif de tout : voilà pour soutenir la force physique et l'éclat dont ils ont besoin. Ensuite, portant sur les discours et les écrits une recherche rigoureuse et soutenue, ils ont, par les châtimens et les récompenses, par des institutions plus ou moins répressives, amené les citoyens à ne pouvoir

ni parler, ni écrire que dans un sens convenable à leurs vues : voilà pour la force morale ou d'opinion ; leur réunion constitue la puissance suprême, l'oppression au dernier degré.

Eh bien! les deux sources du mal indiquent les remèdes : faut-il autre chose que du bon sens pour cela ? Que l'usurpateur ne soit plus le maître de fixer la quotité des tributs, et soit comptable de leur emploi ; que chaque citoyen puisse, sous sa responsabilité, émettre librement son opinion, et dévoiler les faits à sa connaissance, dès cet instant le systême d'oppression s'écroule, et l'usurpateur n'est plus. Donc..........

LIBERTÉ ABSOLUE DE LA PRESSE, ET CONSENTEMENT LIBRE DES IMPOTS ; AVEC CES DEUX AVANTAGES, UN PEUPLE EST LIBRE ; SANS EUX, IL EST ASSERVI : règle générale, absolue, sans modification aucune. Vous fûtes un peuple libre de 1789 à 1792, et vous aviez un roi ; depuis 1792 jusqu'à présent, on a dit *République française*, et vous fûtes de tous les peuples, sinon le plus vil, du moins le plus avili. Donc, quelque soit la forme du gouvernement établi, que le timon de la grande machine soit confié à une ou plusieurs mains : les deux principes que je viens d'assigner, leur pratique plus ou moins rigoureuse forme le thermomètre de la liberté générale. Donc, toutes choses égales d'ailleurs, la machine devrait avoir une marche d'autant plus sûre, et des mouvemens d'autant plus réguliers, que la puissance motrice seroit plus simple, qu'elle se rapprocherait de l'unité......

Vous vous troublez ; vos regards inquiets, vos mouvemens agités, tout décèle en vous une sorte d'indignation : vous repoussez avec colère.... Vous m'immoleriez, si je n'étais immortelle ! ! ! !.... Hommes faibles et insensés ! la Vérité, toujours calme et tranquille, sans partager vos petites passions, consent à les ménager, et vous demande ce que vous ne refusez pas au dernier des coupables, de ne pas la juger sans l'entendre jusqu'à la fin, et de lui laisser le temps de développer ses pensées.

Remettez-vous, mes honnêtes amis : je lis au fond de vos cœurs, et ce n'est pas vous que j'apostrophe si durement ; mais cette dernière atteinte portée à la liberté de la pensée (souffrez que je vous le dise), vous en partagez tous la honte et le ridicule, et la Vérité vous conjure de ne pas laisser long-temps subsister cette tache. Quand tous vos concitoyens se taisent ou ne parlent qu'à demi, c'est à moi qu'il appartient de me faire entendre. A quoi se réduit votre dernière loi ? A ceci : « Parlez de » tout, écrivez sur tout, énoncez toutes les » propositions, présentez tous les plans de » gouvernement, les plus chimériques, les plus » bizarres, hors celui que vous savez bien ; » ne paraissez pas soupçonner seulement que » ce dernier ait quelques avantages ; en un mot, » que ce mot affreux, ROI, ne sorte pas de » votre bouche, sinon LA MORT. »

Ou je me trompe fort, mes amis, ou la liberté de la presse pourrait être de telle nature, que la moindre restriction suffirait pour l'anéantir, sur-tout quand cette restriction est ex-

primée d'une manière aussi tranchante. Il est clair que deux opinions politiques ne sont pas toujours distinctes entre elles, comme deux héritages contigus ; la haine, l'esprit de parti peuvent y chercher et y trouver une nuance commune qui les réunit. D'où il résulte que l'écrivain populaire et l'écrivain royaliste, pouvant être si aisément confondus, se taisent tous deux, sur-tout quand il ne s'agit de rien moins que de leur tête : alors la presse n'est plus libre, et le droit le plus sacré de l'homme est violé. Bien plus, par cette conduite mal-adroite, vous semblez fuir la lumière, vous semblez craindre des objections irrésistibles ; des gens malicieux vont jusqu'à dire que vous faites semblant d'effrayer, par ce grand tapage, la Bête noire dont vous apercevez l'ombre..... Eh ! mes amis, de la bonne foi, une conduite simple et loyale ; avec cela tout vient à bien. Eh ! voyons-la donc cette Bête noire ; osons la regarder en face. Croyez-en l'éternelle ennemie de toute dissimulation, avec vous, amis, je veux la république ; mais franchement aussi j'aborde la grande question, et je dis....

Il est clair et très-clair que si la presse libre et le consentement libre des impôts assurent la liberté d'un peuple, ces deux grandes bases une fois bien assises, le gouvernement de ce peuple sera d'autant meilleur qu'il sera plus simple. Si cela est vrai, dès lors (il faut le dire) ce grand chapitre de la distinction des pouvoirs (j'entends même le législatif et l'exécutif) perd bien à nos yeux de son importance, à moins qu'on ne démontre généralement que, toutes les fois

que ces pouvoirs sont confondus, il arrive nécessairement que la presse n'est plus libre, ni les impôts librement consentis; que si on démontre au contraire que cette conséquence n'est pas aussi nécessaire qu'on le dit, dès-lors la distinction des pouvoirs n'est plus qu'une mesure secondaire, importante peut-être, mais qui n'est pas essentielle pour constituer la liberté. Nous voici bien loin sans doute des principes de Locke et de Rousseau : il y a sur tout cela bien des choses à dire, mais je présume trop bien de vos lumières pour entreprendre cette tâche; je ne viens que vous montrer la voie, vous donner bien à penser, mais non vous développer au long des conséquences et des idées intermédiaires, dont votre esprit saisit déjà la chaîne : en un mot, je ne veux que simplifier votre ouvrage, en vous ramenant à ses vrais élémens, et vous faisant voir que ce qu'on a cru jusqu'à présent d'une importance première, n'en a qu'une secondaire tout au plus.

La chose donc considérée ainsi généralement, indépendamment de toute application, abstraction faite de tous les accessoires qui peuvent plus ou moins en changer la nature, semble nous indiquer comme préférable, le gouvernement le plus simple, le moins composé de parties dans sa *carcasse* intérieure, le gouvernement d'un seul,

La *Royauté* enfin, puisqu'il faut la nommer.

Mille et mille considérations pourront, en plus d'un cas, la faire rejeter comme pire, mais LA THÉORIE EST POUR ELLE : voilà ce que la Vérité dit.

Mais

Mais la royauté aujourd'hui, en 1795 ; après trois ans d'un état de choses, dit *république*; la royauté nous convient-elle ? y est-elle réellement à désirer ? et l'opinion publique, de ce public éclairé et sage, destiné à faire par-tout la loi, est-elle réellement, en France, favorable à son rétablissement ? Oh ! que voilà la question bien changée ! C'est encore à la Vérité qu'il appartient de la résoudre d'une manière digne d'elle.

C'est ici que les accessoires s'accumulent, et aucun n'est à négliger. D'abord entend-on parler d'une royauté *héréditaire ?* ce seul adjectif peut changer du tout au tout les raisonnemens et les preuves : que si on y ajoute ces vieilles idées de *cour*, d'*ordres de citoyens*, de *corps intermédiaires*, que les politiques du vieux temps, encore pleins de leur Esprit des lois, attachent encore à celle de royauté, la question achève encore de prendre une toute autre face. Tous ces accessoires peuvent n'être rien moins que nécessaires à la royauté ; mais nos habitudes d'hier, nos ennemis extérieurs et intérieurs, notre imagination inquiète, nous les présentent sans cesse, et ne nous permettent pas de les en séparer. — Ces considérations et d'autres encore ont décidé l'opinion de tous les amis qui me restent en France : je me fais leur interprête auprès de vous, et je crains peu d'être démentie, puisque c'est dans votre propre conscience, à vous, amis, qui m'écoutez, que je vais trouver l'écho fidelle qui confirmera mes discours.

Oui, la majorité en France, j'entends la majorité qui pense, et dont le cœur est pur; cette majorité veut la république, n'en doutez pas : mais comment et pourquoi la veut-elle? Voici encore ce que la Vérité dit.

Faut-il l'avouer? Depuis 1789 jusqu'en thermidor de votre an troisième, nous fûmes tous, tous décidément royalistes, n'est-ce pas, amis? Eh! pouvions-nous être autre chose avant cette époque. Cette disposition générale était, en 1789, 90 et 91, l'effet d'une combinaison d'idées morales et politiques, et d'ailleurs bien prononcée par la nation entière. Nous savions bien que cette royauté héréditaire, et encore gauchement affublée de princes et d'une liste civile énorme, était loin et très-loin de la rigueur des principes; mais la philosophie, qui, pour la première fois, devenait l'arbitre des destinées d'un grand peuple, préférait une marche sûre à des pas hardis, et laissait au temps quelque chose à faire. Enfin, l'expérience, ce guide plus sûr que la raison même, lui manquait; et qui sait ce qu'elle aurait fait, si elle eût pu prévoir l'avenir, si elle eût pu seulement connaître la force réelle d'une nation maîtresse d'elle-même? Mais en 1792, les partisans nombreux de la royauté achevèrent d'être confirmés dans leurs principes; et ne devaient-ils pas l'être, quand votre république, née sous des auspices affreux, ouvrage à la fois atroce et ridicule du crime et de l'absurdité personnifiés; cimentée, chaque jour, chaque heure, par le sang, le ravage et l'oubli de tous les sentimens de la nature;

quand cette masse, dans son immensité hideuse, ne paraissait déployer une grande force, et écraser au loin ses ennemis armés, que par une permission de cette *Providence impénétrable* qui se joue des faibles mortels (1)? Hélas! tout nous entraînait à souhaiter un roi, et la paix avec lui; ces deux idées se confondaient et tiraient leur force l'une de l'autre, ou bien plutôt, on ne souhaitait rien que de mourir.

Cependant ce grand éclat extérieur, ces armées obéissantes et victorieuses, plus que tout cela, l'assentiment à peu près tacite de la nation entière, qui semblait regarder faire et attendre, quelques hommes vertueux et éblouis, qu'on apercevait de loin en loin, qu'on voyait, quoique sous le glaive meurtrier, coopérer bonnement au grand œuvre, et même recevoir, çà et là, quelques hommages; tout cela donnait à réfléchir. Enfin, disons encore que l'homme penseur et honnête, au milieu des horreurs dont il détournait sa vue, voyait avec une satisfaction secrète les vrais principes aux prises avec les vieilles idoles, triomphans par le crime, mais triomphans enfin. Ce mot *égalité* est si doux, qu'il plaît même dans une bouche impure, comme ces airs d'une

---

(1) La bonne déesse se sert ici précisément des expressions d'un de ses plus effrontés ennemis, et dans le même sens encore : le monde offre plus d'un exemple d'un rapprochement aussi singulier.

mélodie si naturelle et si flatteuse, et dont la voix la plus grossiere ou le plus aigre instrument ne peuvent empêcher de sentir encore le charme. Cet homme se disait donc : La république s'établit par le sang et les forfaits, mais enfin elle s'établit : on tue ; les victimes sont innocentes *judiciairement* du crime dont on les accuse, mais au fond, leurs relations, leur état passé, leurs longues habitudes ne permettent de voir en eux que les ennemis nés de l'égalité : on pille, on vole ; mais ceux qu'on pille sont des millionnaires, et les pillards n'ont rien. Or, un millionnaire est une monstruosité dans la république, et si les pillards n'en profitent guères individuellement, il se fait une dissémination de fortunes utile à la chose pupublique ; et parmi ces pillards même, ceux d'entre eux qui savent conserver quelque chose, acquièrent, avec l'esprit de propriété, une sorte de moralité politique (1) : enfin, un

---

(1) On a pu faire, dans les différentes sections de Paris, et sur-tout dans les sociétés populaires, une observation vraiment intéressante. On a dû y voir ce que j'y ai vu : les motionnaires les plus ardens, dans le commencement des grandes bagarres, et qui criaient le plus contre les riches, ces ouvriers charrons, serruriers, tailleurs, etc. ont trouvé, dans leurs travaux, un gain auquel ils n'étaient pas accoutumés. — Quelques-uns ont visé au *solide;* beaucoup se sont mariés : ils ont au moins meublé leur petit ménage. Mais quand ils se sont vu une douzaine de chemises, quand ils

mal affreux produit un bien réel, et le bien et le mal sont tous deux à l'avantage des principes. Toutes ces réflexions, quelquefois vagues et confuses, pouvaient donc mettre quelque sincérité dans ce refrein banal, *Vive la République !*

Convenons cependant que ces réflexions étaient d'un spéculateur froid et sur-tout paisible, qui n'était attaqué ni dans sa personne, ni dans ses biens. Les hommes profondément sensibles, et victimes de la tyrannie, ont dû tenir long-temps un autre langage; mais après thermidor, quand les hommes de bien commencèrent réellement à se presser les uns contre les autres, pour combattre plus sûrement les ennemis de la patrie, un intérêt commun nous a tous réunis, et notre signe de ralliement fut et devait être *la république.*

En effet, n'eût-il pas été insensé d'en agir autrement, quand les esprits avaient, depuis deux ans, pris un cours qu'on ne pouvait plus changer; quand, pour faire revivre l'ancien systême de gouvernement, il eût fallu peut-être répandre autant de sang qu'il venait d'en couler pour le renverser : enfin, disons que pour

---

eurent une fois mangé leur soupe dans une cuiller d'argent, dès cet instant leur esprit a changé ; ils ont alors défendu les propriétaires, ou au moins ont cessé, par leurs discours et leur exemple, de proposer des maximes funestes, qu'ils sentaient alors pouvoir retomber sur eux-mêmes.

un homme qui pense et pour tous mes amis en général, l'idée d'un roi héréditaire, d'un prince, d'une cour et tout ce qui s'en suit, est toujours pénible. On ne l'admet qu'avec répugnance, et comme forcé par la nature des choses; et puisqu'on ne peut séparer de ce qu'on appelle *royauté* ces accessoires qui la défigurent, cet mots *république*, *gouvernement populaire* flatteront toujours les oreilles, et exciteront de grands mouvemens dans l'ame des philosophes.

En un mot, aucun de nous n'eût voulu d'une liberté achetée par tant de crimes, et eût accepté même un joug de fer, plutôt que d'être républicain à ce prix. Mais les grands coups sont portés, tous les crimes sont commis; la république existe, ou du moins son image: cette image tire d'une suite non interrompue de victoires une sorte de réalité et l'éclat le plus imposant; et puisqu'on ne peut ressusciter les morts, essayons d'épurer cette source que la fange du crime a souillée, pour en faire jaillir la paix et la félicité publique.

Voilà, mes chers et honnêtes amis, le résultat exact de l'opinion publique sur la constitution républicaine, à laquelle vous travaillez avec un zèle si louable. Je vous le répète, la majorité pure veut cette constitution, et je vous ai fait connoître les motifs vrais qui la lui font vouloir. On y peut ajouter la certitude des vengeances que les ennemis de la république ne manqueraient pas d'exercer, s'ils devenaient vainqueurs; ils auraient un trop grand

intérêt à donner au monde un exemple terrible, et point de doute que, confondant assassins et victimes, ils ne lavassent dans le sang leurs bras ensanglantés. Si l'opinion publique est telle, cessez donc, mes amis, de redouter les attaques du parti contraire. Voilà où j'en voulais venir; voilà ce dont je désire le plus de vous convaincre, pour vous rassurer pleinement sur les suites de la liberté indéfinie de la presse. Le royalisme ne peut plus avoir pour partisans en France que des hommes corrompus ou entièrement ignares sur l'état actuel des choses; en les réduisant au silence par une loi tyrannique et absurde, je vous l'ai déjà dit, vous faites supposer que leurs argumens sont à craindre et que vous n'y pourriez répondre; or, que peuvent-ils dire en faveur de la royauté, plus que je n'en ai dit moi-même ? Laissez-les donc divaguer à leur aise. Qu'un nouveau d'Eprémesnil vienne vous proposer de vous jeter aux genoux d'un nouveau Capet ; faites ce qu'on fit il y a quatre ans, n'y voyez qu'une imagination en délire, et ne le punissez point. De même voyez avec l'indifférence du mépris cet écrivain ridicule, perturbateur-déclamateur-amplificateur-public, et que je n'ai jamais connu que par ses outrages, qui, pressé sans doute par son libraire d'écrire enfin, du neuf, du *marquant*, réveille tout-à-coup les idées monarchiques, dont ses premiers numéros ne donnaient aucune trace. Le misérable ! après cinq ans de sacrifices et de malheurs de tout genre, veut-il nous reporter au point dont nous

sommes partis ? Veut-il revoir encore l'appareil des supplices, et recouvrir la France d'échafauds ? Encore s'il s'expliquait, s'il spécifiait une forme de gouvernement quelconque ; mais le pourrait-il ? Laissant à ses idées une généralité perfide, il ne veut que troubler, et surtout se faire lire. Laissez les dupes acheter cher ses périodes. Ce style de collége et ces comparaisons travesties de Virgile ne sont rien moins qu'à craindre, et je m'abaisse, à vous en parler encore : au surplus, ces écarts, ces ridicules ont, dans un Etat libre, leur degré d'utilité, puisqu'ils sont autant de preuves de la liberté de la presse. Mais j'insiste avec force, je réclame tous mes droits pour vous la demander entière, absolue ; la moindre restriction détruit son existence : en un mot, croyez que la presse ne sera pas libre, tant qu'un fou ne pourra pas impunément écrire : *donnez-nous le gouvernement de Constantinople.*

Tout ce que j'ai dit jusqu'à présent se réduit donc à ceci : donnez-nous le droit de tout écrire, sauf la responsabilité personnelle du calomniateur convaincu. Que la perception des tributs repose sur un bon systême de comptabilité et sur le consentement libre et éclairé des contribuables, et ces deux bases bien assises, donnez au gouvernement l'organisation la plus simple ; à coup-sûr, elle sera la meilleure. Je conçois que le consentement libre des impôts et charges publiques repose lui-même sur un bon systême de représentation nationale ; sur ce point, mes idées sont encore les mêmes,

le plus simple vaut le mieux. Plus cette représentation sera nombreuse, moins elle sera libre, moins elle remplira son but. La question d'une ou deux chambres n'est que d'une importance secondaire après celle-là, et j'insiste avant tout sur LE PETIT NOMBRE DES REPRÉSENTANS ; je vous le disais tout à l'heure et ne saurais trop vous le répéter ; jamais je n'aimai les assemblées nombreuses ; ma voix s'y fait rarement entendre, et elle y est presque toujours méconnue. Je vous ai parlé de l'influence nécessaire des chefs : amis, la preuve en est devant vos yeux. Vous la voyez, maintenant, cette Convention Nationale, se prononcer si bien contre le crime et l'injustice, se montrer digne d'elle et du grand peuple qu'elle représente : Eh bien ! qu'était-elle il y a neuf mois ? (à moi seul appartient de le dire sans détour) l'opprobre de la France, et en horreur à l'Univers. Cette grande assemblée est cependant toujours la même, mais les chefs ont changé, et tout s'explique par-là. Les premiers lui dictaient des crimes, et elle était criminelle ; les seconds ont un rôle contraire à jouer, ils soutiennent un caractère de vertu (il le faut bien, puisque ce n'est qu'à ce prix qu'ils sont chefs), et la Convention rentre dans la voie droite. Qui sait ce qu'elle deviendrait, si de nouveaux chefs encore succédaient à ceux-là, et s'ils mettaient en vogue d'autres principes ? .... Le fait est exact. Tirez la conséquence ; en est-il une plus claire que celle-là ?

N'allez pas aussi vous méprendre sur les

mots. — Quand je vous demande un gouvernement *simple*, j'entends non-seulement celui où les dépositaires de l'autorité sont restreints au plus petit nombre possible, mais encore celui dont l'organisation est la plus concentrée, et QUI LAISSE AU PEUPLE ASSEMBLÉ LE MOINS DE CHOSES A FAIRE. Cela est positif et contrarie beaucoup, je l'avoue, les idées qu'on s'est fait communément d'un gouvernement libre, et sur-tout de la *république*, ou le peuple, dit-on, fait tout, est présent par-tout. Dans la constitution monarchique de 1791, on étendit ce droit autant que possible; il en fit l'exercice jusqu'à satiété, et depuis le député, le municipal, le juge, jusqu'au dernier secrétaire-greffier de section, tout fut nommé par le peuple. Vous savez si tout en alla mieux. Mes idées sont directement contraires à ce systême, et voici sur quoi je les appuie:

Répondez. — Quand les hommes consentirent à se réunir en société, et se désaisirent d'une partie de leurs droits, pour en revêtir le Corps politique, n'est-il pas vrai qu'ils étaient las d'avoir continuellement à veiller à leur défense naturelle ? En en chargeant la société en masse, chaque individu espéra qu'il pourrait employer plus de temps pour l'exercice de ses facultés personnelles, pour satisfaire ses besoins ou se procurer de plus grands plaisirs. Or, je vous le demande, quand pour surveiller les dépositaires de l'autorité publique, pour les choisir, pour les connaître et distinguer les

plus dignes, pour juger leurs méfaits et en poursuivre le châtiment; quand tout cela exige de moi plus de temps, plus de soins, plus de fatigues de toute espèce qu'il ne m'en eût jamais coûté pour veiller seul à ma défense et soutenir mes droits, le but de l'institution est-il rempli, et ne suis-je pas évidemment la dupe du marché ? Si je suis au monde, et né au sein d'une société policée, c'est pour y goûter la vie, c'est pour jouir des biens qui m'y sont offerts et non pour consumer mon temps et mes facultés à une surveillance toujours nécessaire et toujours active. J'en appelle ici à vos propres observations. Voyez tous ces individus se réunir en foule pour une assemblée politique, depuis l'assemblée générale des Représentans de la Nation jusqu'à celles des plus obscures Communes : étudiez bien leurs dispositions à tous. Je mets en fait que tous ceux qui s'y rendent avec empressement et avec plaisir vont y satisfaire ou leur vanité, ou leur vengeance, ou un intérêt personnel quelconque; d'autres n'ont pour guide qu'une curiosité oiseuse; ceux-là n'y portent qu'une vague indifférence, et n'y sont pas les moins nuisibles; enfin, quelques hommes sages, en bien petit nombre, s'arrachent à leur famille, à leurs études, à leurs goûts les plus chers; ceux-là s'y rendent par devoir, et tout devoir est pénible à remplir.

Donc le gouvernement est d'autant meilleur et remplit d'autant mieux son objet que tous les citoyens qui lui sont soumis ont moins besoin

de s'en occuper, et sont moins distraits de leurs travaux. Laissons, pour cette fois, le bon Rousseau nous répéter que c'est là la grande affaire, qu'on n'en devrait pas avoir d'autre; laissons-le s'extasier à la vue d'une foule immense de Romains qui donnaient leurs suffrages *du haut des toits*. J'allais quelquefois à Rome, dans ce temps-là; j'en peux dire quelque chose. Or, soyez certains que si j'assistais tous les jours aux délibérations des Pères-Conscripts, je fuyais avec effroi de cette tribune aux harangues, et de ces comices tumultueux.

Si c'est un principe sage de laisser au peuple assemblé le moins de choses à faire, et conséquemment de l'obliger le moins possible à s'assembler souvent, il en est un autre, dont l'application plus ou moins étendue, peut varier selon l'état de la société, mais non moins sûr en lui-même, c'est de RESTREINDRE LE NOMBRE DES VOTANS. Je vous parlais tout à l'heure de l'inconvénient nécessairement attaché aux assemblées nombreuses, où la Vérité n'a jamais paru que pour y être outragée ou méconnue, et ce fait, que vous ne pouvez révoquer en doute, suffirait pour confirmer le principe, s'il ne reposait en outre sur des motifs d'un bien plus grand poids, et qui me restent à vous faire connaître.

C'est ici que la Vérité demande à ses amis un nouveau degré d'attention, et de lui permettre de développer sa pensée. Elle est encore extraordinaire et neuve, je l'avoue, et vous me reprocherez peut-être de n'en offrir que de

cette nature à votre méditation : mais est-ce ma faute à moi, si tous se sont tus sur cet objet important ? De plus, croyez-vous que je viendrais exprès parmi vous pour redire encore ce que des hommes auraient déjà écrit sous ma dictée. Non, sans doute ; tout ce que je pourrais faire serait de vous présenter leurs livres, en vous disant : *lisez cela*. La Vérité n'aime pas plus les répétitions que les longs discours.

La restriction du nombre des votans choque le grand principe de l'égalité politique ; sans doute. — Je dirai aussi que quelques écrivains ont justifié cette mesure de manière à ne rien laisser à désirer. Ils ont prouvé que l'égalité de droits ne pouvait s'allier avec l'inégalité de moyens et de facultés, qui existait entre chaque individu dans l'état de société. Mais ce en quoi ils se sont bien trompés, c'est qu'ils n'ont vu dans cette mesure qu'un réglement de circonstance, une loi forcée, qui devait coûter à l'ame du législateur, qu'il ne devait porter qu'à regret, et de manière à frapper de mort politique le moins d'individus possible. La Vérité va tenir un autre langage, et cependant elle est la source de toute humanité et de toute justice. Elle va vous étonner par une assertion tranchante, et qui pourtant doit former la base de tout le systême social : mais peut-elle résister à la nature des choses ?

Rousseau, qui presque constamment vous transmit mes leçons, mais qui, quelquefois, suivit trop les mouvemens de son cœur, et

alors se fourvoya, Rousseau proscrit, avec toute la force dont il est capable, ces distinctions de pauvres et de riches, de nobles et de roturiers, qui dégradent l'homme et qui, de tout temps, ont fait son malheur, mais il en admet une autre à laquelle il donne le plus haut degré d'importance, c'est celle DES GENS QUI PENSENT ET DES GENS QUI NE PENSENT PAS. Avant tout, entendons-nous sur la valeur des termes. Par *gens qui pensent*, gardons-nous bien d'entendre exclusivement les gens qui pensent bien. Eh ! qui oserait se faire inscrire dans cette classe ? D'un autre côté, gardons-nous d'y comprendre ceux qui doivent à l'usage du monde, à une éducation un peu soignée, à quelque peu de lectures et d'observations telles quelles, le poli des manières, une certaine correction de langage et un magasin d'expressions et de phrases qu'on serait tenté quelquefois de prendre pour le signe assuré d'une tête pensante : ceux-là se reconnaissent aisément, et sur le choix de leurs plaisirs, sur la nature de leurs liaisons, à certains traits plus ou moins délicats, un bon connaisseur ne tarde pas à les apprécier. Les gens qui pensent sont donc ceux que l'habitude de la réflexion, des lectures, des études suivies et analytiques, des observations faites avec soin, avec ordre et dans l'intention de s'instruire, ont familiarisé avec les idées abstraites, qui peuvent saisir un grand ensemble et former de vastes combinaisons. Il y a à parier que chacune de ces têtes là contient

plus d'erreurs que mille têtes ensemble, prises dans la seconde classe; mais la distinction n'en est pas moins réelle; et ce qui est indubitable, c'est qu'aux premiers exclusivement appartient le droit de régir.

Je vous vois venir, avec votre objection bannale. C'est l'effet, dites-vous, d'un mauvais systême d'éducation, du préjugé, qui a séparé jusqu'ici les travaux manuels et les opérations de l'esprit, qui eussent dû rester réunies et se servir l'un à l'autre de relâche et de délassement. — Amis, détrompez-vous; si quelques-uns ont pu se trouver dans une situation assez heureuse pour pouvoir réunir à un peu d'intelligence et à quelque culture d'esprit, l'aptitude aux plus pénibles travaux, cette situation est forcée, et rien moins que naturelle. Vous dire qu'une impossibilité physique rendra toujours incompatibles dans le même homme les fatigues du laboureur avec le talent consommé de Voltaire, ou les hautes conceptions de Locke et de Newton, c'est une vérité des plus communes; mais il y a plus encore. Chacun de vous, au sortir de l'enfance, s'attache au genre de travail qui lui convient ou que le hasard lui offre : or, cette occupation, pour peu quelle soit habituelle, devient une seconde nature, qu'il n'est plus possible de changer, et qui vous rend d'autant plus impropres à toutes les autres, que vous devenez propres à celle qu'une première impulsion vous a fait choisir. D'ailleurs, vous le savez, la société en corps trouve bien son profit dans cette répartition de facultés et de talens.

Et, s'il vous plaît, ne faisons pas un crime aux hommes pensans et réfléchis, de leur aversion pour le travail des mains ; elle est très-naturelle et fondée en raison. Est-ce leur faute, dites moi, si, placés dans une situation plus heureuse, ils donnent une préférence exclusive à ce qui la mérite le plus ? L'homme est né pour le travail ; d'accord : mais quand je résous un problême de mathématiques, quand je médite sur un point important de politique et de morale, j'obéis à cette loi de la nature, tout aussi bien que ce ciseleur qui façonne avec tant de peine une breloque de montre. De plus, j'agrandis mon être, et il dégrade le sien ; je remplis ma destination sur la terre beaucoup mieux que lui. Ecoutez tous la Vérité. — Ce n'est pas pour aller, venir, couper, fendre, rogner, soumettre la matière à tant de manipulations capricieuses, que l'homme fut placé sur la terre, mais bien pour exercer son esprit et sa raison, pour augmenter, de tout son pouvoir, ses jouissances intellectuelles, en étendant chaque jour la sphère de son entendement.

Eh ! qui fera donc le linge, les habits, la chaussure de ce fainéant contemplatif ; qui semera le grain dont il se nourrit ; qui exprimera la liqueur dont il sait si bien restaurer ses esprits épuisés ?

Qui fera tout cela ? Je vais vous le dire. *HUMANUM PAUCIS VIVIT GENUS.* — Amis, je vous ai déjà appris à vous défier d'un

premier

premier mouvement. Calmez ces regards de colère, et entendez-moi jusqu'au bout.

L'intelligence suprême qui a fait de vous des êtres sociables, ou si vous voulez *perfectibles*, vous a fait arriver, comme malgré vous, à l'état de choses dans lequel vous êtes, c'est-à-dire, à une extrême civilisation. Est-ce un bien, est-ce un mal, ce n'est pas là la question. Mais le fait est incontestable, il est l'effet du progrès des arts, des sciences, de l'industrie humaine, de votre perfectibilité. Dépendait-il de vous d'être autrement que Dieu vous avait fait ? Cet état des choses nécessite des distinctions marquées, une classification entre les hommes, que toute la sagesse des gouvernemens, tous les efforts du républicanisme ne pourront éviter ni détruire. L'un a plus, l'autre a moins; l'un conserve et amasse, l'autre perd et disperse; l'un réfléchit, pense, invente; l'autre va où on lui dit d'aller, fait ce qu'on lui dit de faire: qu'on dispute sur le principe de toutes ces inégalités, j'ai prouvé qu'elles tiennent à la nature des choses, et il serait aussi ridicule de vouloir une société d'hommes égaux en richesses, en prudence, en lumières, que de demander un pommier dont toutes les pommes seraient également grosses, également colorées, également savoureuses, enfin égales en tout.

Maintenant, tout système mis à part, j'interroge le fond de vos pensées, et je vous demande lequel paraît le plus remplir l'objet de sa destination, plus favorisé de la divinité, plus HOMME, dans tous les sens, de Newton,

Voltaire, etc. ou de celui qui les chausse ? Que si Newton et Voltaire, persuadés que l'homme est né pour le travail, s'avisaient de labourer leur jardin, ou de faire leurs souliers, ne vous jetteriez-vous pas à leur genoux, pour les supplier de rendre utile au genre humain l'emploi d'un temps dont ils lui sont comptables; et pour avoir une production de plus de leur génie, ne vous offririez-vous pas à les nourrir, chausser, vêtir, si vous ne pouviez faire que cela ?

Ainsi, cette sagesse éternelle, que nous devons admirer en tout, qui a fait la rose et l'aroche-puante, l'aigle et la chauve-souris, le cheval et l'animal immonde, qui, dans la même espèce, nous fait voir le coursier fringant d'une Laïs, à coté de la bête de somme, endurcie aux coups et à la fatigue, a donc aussi placé sur cette terre des hommes, ses favoris, ses vrais élus, auxquels elle a ouvert le trésor de ses perfections, et d'autres hommes évidemment soumis aux premiers, faits pour les servir, dans l'étendue du terme, et être guidés, instruits, corrigés par eux. Cette inégalité n'est pas nuisible, elle ne fait le malheur de personne. Les premiers ont leurs peines, leurs plaisirs, leur manière d'être, qui ne sont ni les peines ni les plaisirs, ni la manière d'être des seconds : nul n'a à se plaindre :

Tous sont contens de leur *partage*.

Car, il est évident et incontestable que si le cordonnier convoite les jouissances d'un mar-

quis ou d'un duc, qu'il chausse, il ne convoite pas plus les jouissances de Newton, qu'il chausse pourtant aussi, que la chauve-souris ne convoite l'existence de l'aigle.

Humanum paucis vivit pecus (1). Cela est dans l'ordre, dans les vues de Dieu. Législateurs, philosophes, républicains ombrageux, réglez sur ce principe la constitution que vous voulez donner aux hommes, ou vous vous écartez des vues de Dieu. Vous êtes de mauvaise foi, si vous n'en convenez pas.

Si toutes ces vérités ont acquis à vos yeux un caractère de démonstration, elles vous serviront de règle, et j'en prévois d'avance les résultats. Tranchons le mot. Ce gouvernement que je vous propose pour modèle, dont l'organisation est si simple, dont la force est concentrée dans le moindre nombre d'individus possible, qui laisse au peuple assemblé le moins de choses à faire, où les assemblées rares sont restreintes à un petit nombre de votans, qu'est-ce autre chose que L'ARISTOCRATIE DES LUMIÈRES ? Oui, mes amis, et c'est Rousseau, tant de fois invoqué par vous, qui vous y conduit lui-même : *car*, dit-il, *c'est l'ordre le meilleur et le plus naturel que les plus sages gouvernent la multitude.* CONTRAT SOCIAL, chap. 5, etc. etc.

---

(1) Le manuscrit porte cette seconde version : Est-ce une faute du sténographe, qui a mal entendu ? est-ce une malice de la dame, si belle parleuse ? les connaisseurs en jugeront.

Quelle influence ces vérités bien senties vont avoir sur tous les actes du législateur ! Que d'axiômes politiques, jusqu'à présent bien en vogue, vont céder la place à des maximes plus raisonnables et plus sûres dans leur application !

1°. Si l'homme apprend à penser, comme on apprend à manier le rabot et la lime ; s'il faut pour cela du temps et des secours, que la classe aisée peut seule se procurer, vous sentez dès-lors que la classe des gens qui pensent se confond, malgré qu'on en aie, avec celle des propriétaires ; et nous voilà ramenés à cette distinction de *pauvres* et de *riches*, que nous avions voulu proscrire. — Revenons-y donc, puisque la nature des choses le veut ainsi, et, à parler vrai, j'y suis d'autant plus portée qu'il est, à cet égard, une observation à faire, observation neuve, intéressante, et qui se trouve encore toute en faveur des riches ; — c'est que les pauvres, toujours occupés de leurs besoins journaliers, et des moyens d'y pourvoir, sont forcés d'arrêter leur attention sur mille petits soins et objets de détails dont l'effet nécessaire est toujours de rétrécir l'esprit et l'imagination, de glacer le cœur et de le détourner des grands objets dignes de l'occuper, pour l'absorber dans les petites vues de l'intérêt le plus bas et le plus sordide. Les riches, au contraire, exempts de ces soins minutieux, et qui tiennent peu de compte d'un sacrifice plus ou moins grand dans leurs dépenses ordinaires, peuvent plus aisément borner

leurs désirs, s'imposer des privations volontaires et contracter des habitudes généreuses. Des objets plus vastes, offerts à leur imagination, agrandissent leurs idées, et les douces émotions de la nature, les belles conceptions et les sentimens élevés trouvent mieux accès dans leur ame, pour l'exalter et la rendre propre aux grandes choses. — Si cette observation est vraie, si les soins minutieux et l'habitude de s'occuper de petits intérêts ont une influence si funeste, il vous faut comprendre dans la classe des pauvres, et par conséquent exclure, non-seulement ceux qui ne gagnent que le pain quotidien, mais même ce grand nombre d'hommes dont l'aisance se compose d'une somme de gains modiques réunis, et de petites spéculations mercantiles. Par la même raison, vous exclurez de la classe dite des riches, ceux qui ne le sont devenus que par les mêmes moyens, c'est-à-dire, en amassant sou sur sou. Ces riches parvenus réunissent les vices des deux classes, sans aucune de leurs vertus, et sont les derniers des hommes, aux yeux du législateur.

2°. Comme cette observation, rigoureusement mise en pratique, conduirait plus loin qu'on ne pense, et ne permettrait d'admettre pour citoyens votans que des hommes dont il y a plus d'une raison de se méfier, c'est au législateur à augmenter leur nombre, en y comprenant tous les gens qui pensent, ou présumés tels : car c'est vraiment ceux-là qu'il appelle à lui. — Or, ici la différence des professions devient une considération importante, et leur

examen déterminera son choix. Assurément nous ne méprisons personne : chaque citoyen honnête, qui remplit ses devoirs dans le cercle plus ou moins borné de ses relations sociales, est également estimable aux yeux du législateur, qui doit veiller sur tous et vouloir le bonheur de tous. Mais il doit aussi une distinction marquée à ceux que la nature de leurs occupations doivent faire supposer plus capables de raisonner, d'entrer dans ses vues générales, et d'y coopérer, chacun dans la partie qui leur est confiée. Cette distinction est d'autant plus juste, d'autant plus raisonnable, que ces occupations d'hommes réfléchis et exerçant continuellement leur intelligence, sont ordinairement les moins lucratives, et loin de conduire à la fortune, ne peuvent souvent assurer à ceux qui s'y livrent une ressource pour leurs vieux jours. Je n'en spécifie aucune, vous suppléerez aisément à ce que je ne dis point; mais en partant du même principe, j'insiste fortement pour que, dans son application, vous donniez enfin une consistance, un caractère marqué et respectable, je dirai même une importance constitutionnelle à cette classe d'hommes que j'ai principalement en vue, et qu'on désigne généralement sous le nom d'*hommes de lettres*. Si dans cette classe on vit assez communément des hommes méprisables, c'est qu'on les méprisait dans le monde, et qu'on les tournait en ridicule. Quelques-uns ont bravé ces mépris, ont, par degré, senti leur force, se sont crus appelés à opérer de grands

changemens, et vous savez tout ce qu'ils ont fait. Il en est d'eux comme des comédiens, qui, lorsque le préjugé les flétrissait dans le monde, méritaient cet avilissement par leur conduite. Ce préjugé s'est affaibli ; car il n'est pas bien détruit encore, et déjà vous comptez parmi eux plus d'un citoyen estimable, donnant l'exemple des vertus publiques et privées.

Que la profession d'hommes de lettres devienne donc un titre honorable, qui permette à ceux qui l'exercent dignement, d'espérer un jour la récompense de leurs travaux. Ainsi, la publication d'un ouvrage marqué au bon coin, des travaux soutenus, quoique obscurs, dans quelque partie des sciences utiles à l'humanité, ou favorables aux progrès de l'esprit humain, sur la déclaration d'un Jury à qui l'opinion publique, bien constatée, servirait de base et de loi unique, assureraient à l'homme de lettres le droit d'être appelé à remplir telle ou telle fonction publique à laquelle il serait propre : sur-tout, sur-tout, qu'aucun calcul d'intérêt pécuniaire ne soit offert à sa pensée. Si j'estime les hommes de cette classe, c'est que la plupart, épris d'ardeur pour l'étude, ont volontairement renoncé à des professions lucratives, et se sont soumis à des privations pénibles, pour se livrer au penchant qui les entraînait. Généralement parlant, la richesse, même la grande aisance, est funeste à la science et aux travaux littéraires pénibles : on se relâche alors, on songe à jouir. La vanité, un loisir dont on ne sait que faire, peuvent quelquefois

ramener à l'étude, mais le vrai goût de la science, ces recherches pénibles et soutenues, cette persévérance ardente, qui seule produit les grands efforts et les grands succès, tout cela n'y est plus. Je le dis affirmativement : que l'homme de lettres soit pauvre et reste pauvre toute sa vie, non pas assez sans doute pour être obligé de penser à son pain quotidien, et pour être distrait chaque jour par ces petits détails économiques, dont j'ai remarqué l'effet si funeste sur les facultés morales, mais assez pour ne connaître jamais cette grande aisance, qui amène avec elle la mollesse et les plaisirs frivoles. En un mot, privé de cette considération extérieure dont jouira toujours dans le monde l'homme fortuné, que sa situation soit telle, qu'il se voie toujours forcé de chercher, dans ses études et dans le silence de son cabinet, cette douce satisfaction, ce bonheur réel qu'il sait si bien que lui seul peut connaître ; les sciences, les arts et la morale publique y gagneront également. Car, si d'un côté le savant, l'homme de lettres, s'attache davantage à sa chose, travaille plus assidument et mieux, les honneurs auxquels il aura droit, même quand il n'y parviendrait pas, lui vaudront une considération personnelle qui tournera toute au profit des sciences et des mœurs. — L'homme élégant, né riche, répandu dans le monde, et qui ne sera que bien *éduqué* ; le commis a gros appointemens ; le spéculateur et le marchand enrichis, qui auront passé les trois quarts de leur vie à captiver la fortune, et

qui passent l'autre quart à dépenser niaisement leurs gros revenus, tous forcés de céder le pas à l'homme studieux et simple, qu'ils dédaignaient et ridiculisaient même, sentiront que gagner beaucoup d'argent n'est pas la seule chose utile dans le monde. Alors, le contraste d'un homme de mérite, pauvre, et revêtu d'un grand pouvoir, deviendrait une leçon vivante de la supériorité réelle attachée aux lumières, ramenerait toujours au principe que dans tout État bien constitué, c'est aux plus sages à gouverner la multitude ; mais s'il arrivait, au contraire, que l'étude et la culture des lettres conduisissent à la fortune, qu'arriverait-il ? D'un côté, les hommes d'un vrai talent le perdraient ou le négligeraient, quand une fois ils en auraient connu la richesse : d'un autre côté, des vues cupides et un sordide intérêt ameneraient la concurrence et le désordre, en introduisant dans le temple du génie une multitude indigne d'en approcher.

Ainsi, en vous conformant à toutes ces idées, vous devez accorder aux riches (j'entends riches de naissance) une préférence sur les autres citoyens, que j'ai prouvé leur être due, politiquement parlant ; ainsi, vous devez distinguer soigneusement les professions et n'attribuer le droit de voter qu'à ceux seulement à qu urs occupations de choix doivent faire supposer l'habitude de réfléchir, et une intelligence exercée. — M'accuserez-vous toujours de contredire toutes les idées reçues et de bouleverser, comme à plaisir, votre ancien

systême ? Encore une fois la Vérité ne connaît pas de vains ménagemens, et, guidée par les principes qu'elle vous a exposé dans tout leur jour, elle est forcée d'en déduire les conséquences nécessaires, sans composer avec les passions et les préjugés.

Par exemple, que n'a-t-on pas dit sans cesse sur la population, sur ce signe prétendu assuré d'un état heureux et *florissant* : CROISSEZ ET MULTIPLIEZ, fait-on dire à Dieu, quand il eut créé tous les animaux de la terre. Autant en dit tous les jours le conducteur avare d'un troupeau de brebis; autant en doit dire, sur son trône, le monarque avide de jouissances, qui, disposant à son gré des hommes et des choses, dévore d'autant plus qu'il commande à un plus grand nombre de tributaires. Mais moi, associée de toute éternité aux divins secrets du père des humains, je dois bien sur cela réformer vos idées. Croyez que sur cette terre qu'il vous abandone, s'il prend quelque part à ce qui s'y passe, le nombre plus ou moins grand des êtres qui s'y agitent, sentent, dorment et digèrent, lui est bien indifférent. Il sait que tous ces êtres accessibles à toutes les passions, à tous les préjugés et toutes les folies, semblent conjurés tous pour se rendre réciproquement malheureux; de sorte que les intérêts qui les divisent augmentant avec leur nombre, ce nombre, porté à l'indéfini, suffirait seul pour faire disparaître de la face de la terre la paix et le bonheur.

Non, mes amis, rappelez-vous ce passage du

plus connu de vos livres : *Il y a plus de joie dans le ciel, pour un pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes*, etc. etc. Avec bien plus de raison sans doute, la Vérité dira : si une impression quelconque de ce que vous appelez *plaisir* peut pénétrer dans nos célestes demeures, c'est quand il naît parmi vous un homme destiné à faire usage de ses facultés intellectuelles, non pas précisément pour reculer les bornes de l'esprit humain (ce progrès est si peu de chose à nos yeux), mais seulement pour marcher sur les traces de ceux qui l'ont précédé dans la même carrière. — L'existence de cet homme nous est plus précieuse que celle de cent mille individus de la même espèce, faits pour végéter et souffrir. C'est aux hommes de cette trempe, que Dieu a dit : VIVEZ ET CONNAISSEZ-MOI, et aux autres, VIVEZ, ÉCOUTEZ VOS MAITRES, FAITES CE QU'ILS DISENT, A CE PRIX VOUS SEREZ HEUREUX.

Donc, si le législateur est sur la terre l'image de la divinité, qui vient prescrire aux hommes des formes à suivre et des règles de conduite, il doit remplir ses intentions premières. Donc ses institutions seront tellement dirigées, que sans trop vouloir multiplier le nombre des hommes qui pensent (cette multiplicité n'est pas nécessaire, n'est pas même dans la nature des choses) il ne favorisera la population des hommes de la seconde classe que PRÉCISÉMENT AUTANT QU'IL FAUT POUR LE SERVICE DE CEUX DE LA PREMIÈRE;

tellement que si la mécanique, dans ses progrès futurs, pouvait multiplier assez ses machines pour suppléer entièrement aux bras et aux efforts des êtres organisés, la disparution de cette seconde classe s'ensuivît naturellement comme d'une pièce devenue inutile au mouvement de la grande machine, et qui nuirait, par son inutilité même. *Humanum paucis vivit genus.* Est il nécessaire de vous le répéter encore?

Condorcet, qui dans ses rêves s'est montré le plus sage d'entre les sages, et qui, dans sa conduite, fut un homme plus qu'ordinaire, reproche que j'eus plus d'une fois à faire à mes meilleurs amis en ce monde, sans jamais pouvoir les corriger, Condorcet fut donc séduit et égaré par son enthousiasme, quand hâtant par ses vœux le dernier degré de la perfection humaine, il suppose que « par un choix heu-
» reux des connaissances elles-mêmes, et des
» méthodes de les enseigner, on pourra ins-
» truire la masse *entière* d'un peuple de tout ce
» que chaque homme a besoin de savoir pour
» l'économie domestique, pour l'administra-
» tion de ses affaires...., pour *connaître ses*
» *droits, les défendre et les exercer*, pour être
» instruit de ses devoirs, et *n'être étranger à*
» *aucun de ces sentimens élevés ou délicats qui*
» *honorent la nature humaine* » (1). On peut répondre à ce philosophe : vois cette main calleuse, épaisse et brune, qui bat le fer, manie la

---

(1) Esquisse d'un tableau historique, page 345.

hache ou conduit la charrue, et essayes de lui faire tracer d'élégans contours ou parcourir rapidement les touches d'un clavier. Il en est de même des facultés morales; le même travail habituel qui roidit et endurcit les membres, produit un effet semblable sur l'esprit et les sentimens; le corps et l'ame y gagnent tous deux en force et en *masse*, si on peut s'exprimer ainsi, ce qu'ils perdent tous deux en grâces et en délicatesse. Mais que diras-tu des professions dans lesquelles ceux qui les exercent ont besoin d'être dans un état presque continuel d'ivresse ? Les travaux des mines, les grandes manœuvres des marins, etc., et pour ne pas multiplier les exemples, ne parlons ici que de ceux occupés au curement des latrines. Que feras-tu de cette classe de citoyens ? Quelques progrès que tu supposes possibles dans les arts et les procédés de l'industrie humaine, la nature des choses ne changera point; la matière lourde et inerte ne pourra toujours être mue qu'à force de bras; les fluides délétères ne perdront pas leur influence maligne, et les métaux cachés dans le sein de la terre ne remonteront pas à sa surface.

Non sans doute; tenons donc un langage plus raisonnable et soutenons qu'il y aura toujours (la nature le veut ainsi) une classe ouvrière non pensante, instrument aveugle d'une classe intelligente et directrice; et de même qu'en parlant des Ilotes et du gouvernement de Sparte, Rousseau semble tenté d'affirmer qu'une *société d'hommes parfaitement libres ne peut se pas-*

ser d'esclaves extrêmement esclaves (1); disons, avec bien plus de vérité, que l'espèce humaine, à tel degré de perfection qu'elle puisse parvenir un jour, contiendra toujours deux classes d'individus très-distinctes, et d'autant plus distinctes qu'elle approchera de cette extrême perfection.

En dernier résultat, de quoi donc suppose-t-on capable cette classe ouvrière à laquelle on s'obstine à vouloir donner une importance, une activité politique ? Les hommes de cette classe, dit-on, incapables de régir par eux-mêmes, sont parfaitement en état de distinguer parmi les Candidats ceux qui par leurs talens ou par leurs vertus civiques, ont le plus de droit à la confiance du peuple. Eh bien! c'est un contre-sens manifeste, c'est affirmer précisément le contraire de ce qui réellement a lieu. En effet, généralement parlant, on peut dire que dans un État bien constitué, où tout marcherait et suivrait des formes rigoureusement prescrites, l'Administrateur, le Chef dans une partie quelconque du Gouvernement, n'aurait besoin, à la rigueur, que d'être probe et de savoir l'arithmétique. Mais s'il s'agit d'élire ce Chef, de motiver son suffrage, en comparant entre eux les concurrens, que de considérations morales à mettre en balance ! que de nuances souvent délicates à saisir pour bien distinguer le sot orgueilleux sans mérite réel,

(1) Contrat Social, liv. 3, chap. 15.

l'intrigant qui dissimule, l'honnête homme, fort de sa concience et du sentiment intime qu'il est propre à telle ou telle place! Point de doute qu'il faut une prudence consommée, une connaissance parfaite des hommes, même un talent et une intelligence peu communes pour être en garde contre les prestiges d'une éloquence de commande, pour distinguer le vrai talent de la charlatannerie, pour n'être pas la dupe du patriotisme affecté de l'homme corrompu toujours prêt à flatter les passions du grand nombre. -- Donc à raisonner conséquemment, il y aurait peu de risque à donner à tous un droit égal pour être élu à toutes les places, pourvu que le droit d'élire fût restreint à ceux seuls capables de l'exercer en pleine connaissance de cause.

Il est temps de finir. Je crois, mes chers amis, en avoir assez dit pour fixer et assurer votre marche, pour vous fortifier contre les préjugés les plus répandus et les plus nuisibles à votre grand ouvrage. Mon caractère et l'objet de ma mission ne me permettaient pas de déguiser et d'affaiblir des principes incontestables; j'ai dû vous les présenter dans toute leur précision et leur rigueur, d'une manière tranchante et absolue, et mes expressions ont dû plus d'une fois s'en ressentir. Mais en vous parlant ainsi, je n'en ai pu craindre aucun mauvais effet : vos lumières, votre sagesse, votre expérience sur-tout, si chèrement acquise, tout m'assure d'avance que vous n'appliquerez les principes qu'avec ces modifications

convenables que les circonstances commandent impérieusement, et dont dépend leur utilité-pratique. Ah ! je le sais comme vous : puisque les hommes sont faits ainsi, ménageons leurs faiblesses et LAISSONS AU TEMPS QUELQUE CHOSE A FAIRE. En tout établissement quelconque, l'homme raisonnable qui crée, qui organise, est dirigé par cette sage maxime, et ce n'est qu'ainsi qu'il peut donner à son ouvrage ce degré de stabilité et de consistance que toute chose humaine peut comporter : ainsi, il ménage habilement à ses successeurs un moyen sûr de perfectionner l'ouvrage et d'approcher toujours du but.

Cette même confiance en vos lumières m'a fait passer sous silence une foule de moyens, de détails et de précautions plus ou moins importans pour consolider votre ouvrage. Par exemple, je ne vous ai pas parlé de ces *jeux d'enfans*, de ces cérémonies et ces fêtes que Rousseau prescrit impérieusement comme seules capables de former *des habitudes chéries*, *des attachemens invisibles* (1). Je vous sais bien convaincus de leur utilité : mais puisque les objets physiques et imposans ont tant de pouvoir sur les esprits, puisque, pour me servir d'un mot populaire, mais bien significatif, tous ces enfans, grands et petits, jouent à la chapelle jusqu'à la fin de leur vie, vous profiterez de cette disposition EN FAISANT DU *COSTUME* UN

(1) Gouvernement de Pologne, chap. 1 et 2.

ARTICLE

ARTICLE IMPORTANT DE LA GRANDE LOI CONSTITUTIONNELLE. Il est certain qu'en toute occasion, l'habit d'ordonnance, l'habit de parade, opère un effet égal et sur ceux qui le voient et sur celui qui le porte : le fonctionnaire en grande robe se respecte lui-même, en raison de ce qu'il est aussi plus respecté ; son amour-propre et sa conscience lui rappellent à la fois la dignité de sa fonction et les devoirs qu'elle impose. Eh ! que de soldats doivent, en grande partie, leur audace et leur ardeur guerrière à leurs moustaches et leurs hauts bonnets !-C'est par des raisons à peu près semblables que je vous recommande de maintenir avec force l'usage du nouveau calendrier : il faut convenir que rien ne manque à cette institution ingénieuse de vos derniers tyrans, pour la rendre attachante et précieuse au Peuple français. Les objections qu'on a fait contr'elle, et qu'on renouvelle aujourd'hui par plus d'un motif, sont futiles ou de bien peu d'importance auprès du grand avantage qu'on peut en retirer. Quel moyen plus sûr d'attacher un peuple à son Gouvernement, quand chacun ne peut signer son nom ou faire le moindre acte de Citoyen, sans se rappeler aussitôt qu'il est Républicain et libre ? Ce sentiment acquiert, avec le temps, un nouveau degré d'énergie. Qui de vous, en écrivant dix fois le jour, *l'an 3e. de la République*, ne se dit pas dix fois à lui-même : bon : voilà déjà trois ans de passés ; plus l'arbre tient bon, plus il prend racine. Que sera-ce après vingt, trente, quarante ans ?

que sera-ce quand les Français, dans mille ans, ne pourront pas écrire une lettre sans penser à nous, sans se dire à eux-mêmes : soyons fiers de dix siècles de bonheur et de liberté ? — Tous les Peuples qui ont éprouvé de grands événemens de cette nature vous en ont donné l'exemple, et sans les aller chercher bien loin; demandez aux pieux Musulmans s'ils ne renonceraient pas plus volontiers à leur barbe qu'à leurs *lunes* et leurs *ans de l'Hégire.* Or, cette différence qui exista toujours entre eux et vous, fût-elle un obstacle bien grand à votre commerce, à vos relations avec la Turquie ? Je le demande à tout homme de bonne foi. — Enfin, plus loin dans l'avenir, j'en vois résulter un effet bien plus frappant encore, un grand objet de méditation pour le philosophe et d'instruction pour tous, quand d'autres peuples encore, marchant sur vos traces, et resserrant entr'eux les liens d'une amitié alors sincère et inaltérable, offriront à l'Europe, ravie d'admiration et de joie, un traité qui finira par ces mots : *Fait à Paris, l'an 122e. de la liberté Américaine, 104e. de la liberté Française, 100e. de la liberté Batave, 1er. de la liberté Germanique*, etc. etc. etc.

Et moi aussi, je m'avise de rêver, n'est-ce pas ? Il est vrai que n'ayant ni vêtement, ni costume, je peux oublier quelquefois ma dignité de Déesse; et puis, si des folies de ce genre conviennent à tous les hommes honnêtes, à la fois éclairés et sensibles, il doit me plaire, en parlant à des hommes de cette trempe, de partager avec eux ces doux et aimables égaremens.

Adieu mes amis..... Mais que dis-je ? ai-je bien rempli ma tâche, et ne me reste-t-il plus rien à vous dire ? Un seul objet encore appelle ma sollicitude, et je ne peux me décider à le passer sous silence. Cet objet pourra sembler, au premier coup-d'œil, étranger à vos travaux actuels. Assemblés ici pour proposer à la France un plan de Constitution, vous croirez peut-être que des considérations sur la guerre actuelle et les conquêtes qui en ont été le fruit ne peuvent pas entrer dans vos discussions, et qu'à cet égard vous n'avez rien à proposer à la Convention Nationale : ce serait une erreur. En effet, Rousseau ne vous a-t-il pas dit encore que *dans l'état de faiblesse et d'anarchie où se trouve une Nation, tandis qu'elle établit ou réforme sa Constitution, il importe de se ménager*, *A TOUT PRIX*, *un intervalle de tranquillité, durant lequel elle puisse, sans risque, agir sur elle-même et rajeunir sa Constitution* (1) ? Si cela étoit vrai à la lettre, vous n'auriez, dès maintenant, autre chose à faire que de demander à la Convention, *à tout prix*, la paix à l'extérieur et dans l'intérieur. Mais il est réservé à la France de donner en tout aux Nations l'exemple du grand et de l'extraordinaire ; et cependant, comme rien de ce qui pourrait consolider votre ouvrage ne doit nous paraître étranger, point de doute que si, dans la guerre actuelle, il est une mesure essentielle à prendre pour le succès

---

(1) Gouvernement de Pologne, chap. 15.

de vos travaux, vous ne soyez *parties capables* pour la demander au Corps souverain.

Or cette mesure, la voici : RESTEZ DANS VOS ANCIENNES LIMITES. Que cette résolution bien décidée et connue de vos ennemis, serve de base aux négociations avec eux. La Vérité vous le dit, vous le commande pour le bien de votre patrie, pour celui de l'humanité. Vous jouiriez peut-être aujourd'hui de la paix, si on eût pris à temps cette sage résolution. Eh! dites-moi? Est-ce un fleuve, sont-ce quelques places fortes qui peuvent le plus, pour l'avenir, vous mettre à l'abri des invasions de l'étranger? N'est-ce pas plutôt le bon ordre dans l'intérieur, un systême militaire défensif bien entendu, la valeur française, et sur-tout l'attachement du Peuple à son gouvernement? Dans un temps où vous écoutiez encore la voix de la Sagesse, vous renonçâtes au droit de conquête, toute la France y a applaudi; quel vertige nouveau vous reporte donc aux vieilles idées d'honneur et de gloire militaire, sous le prétexte vain d'une sûreté locale qui n'en est pas une, comme l'expérience l'a tant de fois prouvé? Y pensez-vous, d'agrandir encore la France et la France République? Avez-vous peur de manquer d'ouvrage, et voulez-vous avoir plus d'hommes encore à gouverner? Avez-vous oublié aussi les leçons de Rousseau, de votre maître, leçons bien positives à cet égard? Et de toutes les idées de cet homme vertueux, n'adoptez-vous que celles qui flattent vos passions exaltées, pour rejetter celles qui les

contrarient? Dans le sein même de la Convention, on insulte un petit Etat d'Italie qui vient traiter avec vous, comme *ne valant pas le moindre de vos Départemens*, et cette insulte, cet oubli des principes n'est réparé que par une désapprobation froide et purement politique. Eh! plût au ciel que la France fût elle-même quatre-vingt fois plus petite! Elle fût devenue libre à bien meilleur marché, peut-être, et mes vrais amis s'y entendraient mieux.

Je le répète avec force. Restez dans vos anciennes limites. Ce prétendu consentement des peuples conquis à faire partie de votre République, ne fut qu'une jonglerie indécente et honteuse. Ou rendez-les à leurs anciens maîtres, il y a à parier que c'est le vœu secret qu'ils n'ont cessé de faire, ou si réellement ils se prononçaient en faveur de la Liberté, protégez leur indépendance sans les admettre pour sujets. Placés entre vous et vos ennemis, votre sûreté n'en sera que mieux établie, et, renonçant au ridicule de lier la République avec l'esprit de conquête, vous cesserez d'être en contradiction avec vous-mêmes. Car n'en doutez pas, en vous montrant si jaloux de gagner du pays, comme le ferait précisément un Roi vainqueur à votre place, les Rois que vous combattez vous prennent au mot, vous assimilent à eux-mêmes, et ne voyent avec effroi que des conquérans avides d'or et de puissance, sous une vaine apparence de Républicains modérés qui ne veulent qu'être libres. Ne soyez donc pas étonnés de leurs efforts. Ils dureront

tant que vous les entretiendrez dans cette opinion par des prétentions si contraires à vos principes de Gouvernement.

Individuellement, mes amis, vous vous honoreriez à jamais aux yeux de toute l'Europe, si vous déclariez avec courage à la Convention et à la Nation entière que le plan de Gouvernement que vous allez lui proposer pourra convenir à la France telle qu'elle était avant la guerre; mais qu'il conviendra d'autant moins qu'elle songera plus à s'agrandir. Si ce plan est bien fait, cette vérité en sera même un résultat nécessaire, et deviendra plus facile à saisir. Osera-t-on vous accuser d'avoir outrepassé vos pouvoirs ou d'avoir empiété sur les fonctions d'un autre Comité? Ces craintes, ces petites vues ne sont rien pour des citoyens vertueux qui ne voyent que le bien de la Patrie, et qui, investis de la confiance publique, ne songent qu'à la mériter. La Vérité vous y invite, amis, au nom de cette Patrie, de cette République au maintien de laquelle vous sacrifiez tout, au nom de ces principes éternels de morale et de politique auxquels tient le bonheur réel d'une Nation et avec lesquels on ne compose point, enfin au nom de votre propre gloire, à laquelle le plus stoïque d'entre vous ne peut être insensible, quand cette gloire se lie au bien de ses semblables et aux plus chers intérêts de l'humanité.

FIN.